

L'ajournement

Je dois dire malheureusement que la question trahit une incompréhension totale du processus novateur que le gouvernement a lancé. Le député semble passer à côté de la question.

Le point fondamental réside dans le fait qu'il s'agit d'un Groupe de consultation des citoyens et on ne soulignera jamais assez ce terme de «citoyens». Il ne s'agit pas d'offrir une tribune où les représentants de l'élite pourront une fois de plus discuter entre eux. C'est tout à fait différent. Il s'agit d'un forum où les Canadiens en général vont s'exprimer et dialoguer entre eux. Ils seront en mesure de faire connaître leurs points de vue, de faire partager leurs rêves, afin de parvenir à un nouveau consensus national.

Comme le premier ministre l'a signalé lorsqu'il a annoncé à la Chambre, le 1^{er} novembre, la création de ce groupe, il s'agit d'une initiative destinée aux citoyens et qui doit venir des citoyens eux-mêmes. Je le souligne.

Cela signifie que les 11 membres du comité consultatif ne sont pas là pour représenter des intérêts particuliers. Ce n'est pas à cette fin que ce groupe a été formé. Les intéressés ont été choisis en tant qu'éminents Canadiens bien décidés à aider leurs concitoyens à tracer la voie de notre avenir. C'est pour cette raison qu'ils ont été invités à siéger au comité consultatif. J'ajouterais qu'il est intéressant de constater que les membres ainsi choisis représentent, à bien des égards, individuellement et collectivement, la diversité du Canada.

Leur travail est d'écouter et de faciliter un dialogue productif, plutôt que de défendre les barricades au nom de blocs linguistiques, ethniques, régionaux ou autres. Lorsqu'ils s'exprimeront, ce sera en tant que Canadiens sensibles à notre unité tout autant qu'à notre diversité.

Le premier ministre a dit pendant la fin de semaine qu'il était prêt à élargir le groupe. Il écoutera attentivement toute recommandation de M. Spicer à ce sujet. Cela me paraît la procédure normale. Si M. Spicer disait: «Il nous faut plus de monde», le premier ministre n'aurait pas d'autre possibilité que d'étudier la demande sérieusement.

Les Canadiens s'attendent certainement à ce que le premier ministre fasse tout son possible pour que le groupe fonctionne. M. Spicer a dit publiquement qu'il ne voyait pas la nécessité d'avoir plus de membres. Il faisait remarquer, comme j'ai tenté de le faire, que les membres du groupe n'écoutent pas en tant que représentants particuliers d'un groupe d'intérêt, mais en tant que bons auditeurs et bons communicateurs. J'insiste sur l'expression bons auditeurs (*good listeners*), c'est dans *The Citizen* du 7 novembre.

Il devrait être clair, d'après ce que j'ai dit. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette, le temps accordé au député est écoulé.

LES AFFAIRES INDIENNES

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiak): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir revenir aux questions que j'ai soulevées auprès du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien le 24 septembre. Une de ces questions portait sur les terres d'Oka—Kanesatake.

• (1820)

Ce jour-là, j'avais interrogé le ministre sur la situation des terres que le gouvernement avait achetées au cours de l'été et qu'il devait céder à la population mohawk de Kanesatake. Lorsque j'ai posé cette question, les terres étaient toujours entre les mains du gouvernement. J'ai alors fait valoir qu'elles n'avaient pas encore été remises à la population mohawk. Mon argument est toujours valable. Les terres n'ont toujours pas été remises aux mohawks de Kanesatake.

Il y a deux jours seulement, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a annoncé qu'il était disposé à engager des négociations avec le comité de négociation des Mohawks de Kanesatake. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous réjouissons de cette annonce, qui était attendue depuis longtemps.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire dans cette Chambre, nous aurions souhaité que la question des terres de Kanesatake ait été réglée sans la violence dont nous avons été témoins cet été. Nous aurions souhaité que le gouvernement ait fait une telle annonce au printemps de cette année. S'il l'avait fait, l'épisode particulièrement déplaisant des armes et des soldats à Oka et à Kahnawake aurait pu être évité.

Cependant, un genre de processus est au moins entamé, et je souligne le mot entamé. Ces négociations sont loin d'être terminées. Les terres, le logement, le développement économique, l'infrastructure communautaire et l'autonomie font partie des questions à l'ordre du jour.

Nous voulons que ces négociations commencent bientôt. Nous voulons qu'elles se déroulent bien. Nous espérons que le gouvernement se comportera avec justice et équité au cours de ces négociations. Nous voulons un règlement juste et équitable de cette question pour les Mohawks de Kanestake. Nous voulons un règlement juste et équitable de toutes les revendications territoriales des Mohawks de Kanesatake qui, comme le gouvernement le sait bien, englobent beaucoup plus que les 97 acres que le gouvernement a achetés cet été.